

**COMMUNE  
DE MEYRARGUES**



**Séance du jeudi 11 avril 2024  
à 19h30**

Le Conseil Municipal de la commune de Meyrargues s'est réuni en le lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :		
Effectif légal	En exercice	Avant pris part à la délibération
27	27	26

Secrétaire de séance :		Philippe GREGOIRE.
Conseillers municipaux présents :	19	Fabrice POUSSARDIN, Philippe GREGOIRE, Sandra THOMANN, Jean-Michel MOREAU, Sandrine HALBEDEL, Eric GIANNERINI, Maria-Isabel ROSADO MARCHENA, Gérard MORFIN, Gilles DURAND, Pierre BERTRAND, Frédéric BLANC, Louis BURLE, Béatrice MICHEL, Dominique GIRAUD, Gilbert BOUGI, Philippe NAHON, Audrey REMEDIOS BRUN, Dominique GIRAUD-CLAUDE, Sabrina SMATI.
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	7	Brigitte DAILCROIX (à Philippe GREGOIRE) Daniel BARBIER (à Pierre BERTRAND), Mireille JOUVE (à Gilles DURAND), Peggy MAGNETTO (à Dominique GIRAUD), Emilie KACHKACH (Maria-Isabel ROSADO MARCHENA), Stéphane DEPAUX (à Gilbert BOUGI), Andrée LALAUZE (à Béatrice MICHEL).
Conseiller municipaux absents sans pouvoir :	1	David FRUTTERO.

**Délibération n°** D2024-43FS

**Objet :** BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE  
EXERCICE 2024 – AFFECTATION DU  
RÉSULTAT 2023.

**Exposé des motifs :**

Le virement à la section d'investissement ou autofinancement inscrit au budget primitif et complété ou non lors du budget supplémentaire et des décisions modificatives, n'est pas réalisé budgétairement dans l'exercice en cours mais voté, sous le vocable « réserves », après l'approbation du compte administratif et constatation du résultat.

Il est rappelé que le compte administratif 2023 pour ce budget présente, après reprise des résultats constatés en 2022, le résultat de clôture en sections de fonctionnement et d'investissement suivant :

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE BUDGET PRINCIPAL 2023						
	Résultat clôture exercice 2022	Part excédent Fonctionnement 2022 affecté en Investissement BP 2023 [c/ 1068]	Résultat exercice 2023			Résultat de clôture exercice 2023
			Dépenses	Recettes	Total	
FONCTIONNEMENT (c/002)	219 382,85 €	69 382,85 €	3 749 830,70 €	3 932 496,57 €	182 665,87 €	332 665,87 €
INVESTISSEMENT (c/001)	849 127,81 €		2 076 171,56 €	1 884 723,54 €	-191 448,02 €	657 679,79 €
						990 345,66 €

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

L'équilibre de la section d'investissement et le calcul de l'affectation des résultats sont déterminés avec la prise en compte des restes à réaliser de l'exercice 2023 en section d'investissement qui s'élèvent à :

Restes à réaliser Investissement 2023	
RAR Dépenses	246 328,49 €
RAR Recettes	561 214,83 €
Solde = RAR R I - RAR D I	314 886,34 €

**Visas :**

Où l'exposé des motifs rapporté ;  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu le débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal au vu de la délibération n°D2024-36FS du 21 mars 2024 ;  
 Vu le compte de gestion 2023 du comptable public approuvé par délibération n°D2024-31FS du 21 mars 2024 ;  
 Vu le vote du compte administratif 2023 adopté par délibération n°D2024-32FS en date du 21 mars 2024 ;  
 À l'issue du débat contradictoire engagé entre les conseillers municipaux sur ce point de l'ordre du jour :

**Le Conseil Municipal décide de :**

**Article 1 :** Affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2024		
Excédent F 2023	Part excédent F affecté en I R 1068 :	103 665,87 €
	Part excédent F affecté en F R 002 :	229 000,00 €
332 665,87 €	Excédent I reporté en I R 001 :	657 679,79 €

Pour (présents et pouvoirs)	20	POUSSARDIN Fabrice GRÉGOIRE Philippe THOMANN Sandra MOREAU Jean-Michel HALBEDEL Sandrine GIANNERINI Éric ROSADO-MARCHENA Maria-Isabel MORFIN Gérard LALAUZE Andrée DAILCROIX Brigitte DURAND Gilles BARBIER Daniel BERTRAND Pierre JOUVE Mireille BLANC Frédéric MICHEL Béatrice MAGNETTO Peggy BURLE Louis GIRAUD Dominique KACHKACH Émilie
Contre (présents et pouvoirs)	6	DEPAUX Stéphane BOUGI Gilbert NAHON Philippe REMEDIOS-BRUN Audrey GIRAUD-CLAUDE Dominique SMATI Sabrina
Abstentions (présents et pouvoirs)	0	

Le secrétaire de séance  
Philippe GREGOIRE



Le Maire,  
Fabrice POUSSARDIN



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.

Acte rendu exécutoire

après publication sur le site internet de la commune  
(<https://www.meyrargues.fr/rechercher-une-deliberation/>) le

après transmission au délégué du représentant de l'État dans l'arrondissement

19 avril 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com